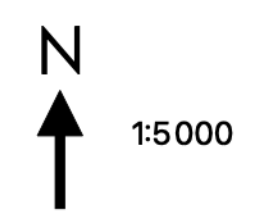


Règlement local de publicité  
intercommunal

Grand Lac  
Communauté d'Agglomération

Plan de zonage  
Drumettaz-Clarafond  
Tome 2.2 – Zonage

Document approuvé en conseil communautaire le 09 décembre 2025



Sources :  
Communes, bâtis, parcelles : DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés © 2023  
Réseau routier et ferré : Bd Topo - IGN © 2023

Réalisation : bureau d'études GoPub Conseil  
Date de réalisation : 12/11/2025



Légende

Zonage

- ZP2 : secteurs à dominante résidentielle
- ZP3 : axes structurants de l'unité urbaine de Chambéry
- ZP4a : secteurs à dominante commerciale dans l'unité urbaine de Chambéry hors site inscrit
- Hors agglomération
- Voirie
- Parcelle
- Bâti
- Commune

